

ENCADRER LE CINÉMA EN PLEIN AIR

Une rue de village, une place des fêtes ou une clairière, un lieu de préférence à l'abri du vent. Attendre, la nuit tombée, la séance de ciné. Sortir les chaises pliantes ou les transats, voire de grands tapis de sol pour s'y allonger. L'écran monté, les haut-parleurs placés, le projecteur aligné, le spectacle peut commencer. Synonyme de fête et de beau temps, le cinéma en plein air n'en est pas moins tenu de respecter les œuvres qu'il projette. Or pendant la période covid, la séance de cinéma en extérieur a eu la cote et on en a vu partout s'organiser à la demande de collectivités ou de privés. Ici ou là, systèmes installés par des professionnels, mais pas toujours et proportionnellement de moins en moins. Forcément projeter sur un mur blanc avec un projecteur domestique et depuis un dvd, cela coûte moins cher, mais la quantité ne peut se faire au détriment de la qualité. Un film est une œuvre et demande à être projeté dans les conditions imaginées par son auteur.

Il n'y a pas de normes Afnor qui régissent la projection plein air comme il y en a pour les installations fixes, mais il y avait une recommandation technique, la CST-RT-020, qui nécessitait d'être mise à jour. Le projet de sa révision est adopté en réunion de département distribution exploitation, début 2023 et un groupe de travail est constitué. La première version aboutit durant l'été avant que la recommandation n'entre en phase de consultation et c'est exactement à ce moment-là que nous sommes allés en parler lors d'un double événement en lien avec le plein air : Le festival Coup de projecteurs et les États généraux du cinéma itinérant.



Principaux points de la recommandation plein air : Il est impératif d'utiliser un matériel certifié DCI (Digital Cinema Initiative). L'espace de projection doit être correctement délimité afin de respecter le confort de vision. L'écran doit être sécurisé, correctement placé, de qualité et d'une bonne dimension, la projection et la reproduction sonore conformes aux normes Iso/Afnor ou, selon les contraintes, y tendre (<https://cst.fr/consultation-rt-020/>).

LES ITINÉRANTS RÉUNIS AU BORD DU CANAL DU MIDI

Le long du canal du Midi, au milieu des vignes du Minervois et à une demi-heure de Narbonne se trouve un charmant hameau, le Somail, qui accueillait, les 8 et 9 septembre dernier, pour sa deuxième année, une manifestation impressionnante. Tous les amoureux du cinéma devraient se retrouver à Coup de projecteurs. La manifestation consiste en une déambulation de projection en plein air. Huit écrans ont été installés de part et d'autre du canal. Venus de toute la France, du nord au sud et même de Martinique, les circuits itinérants ont débarrassé leur savoir-faire et leur matériel afin de monter chacun leur plein air. A chaque écran correspond un programme, et à chaque ensemble d'écrans, une promenade et une programmation. Le Somail s'éclaire et bruisse de mille feux. Le cinéma se met à hanter les pavés et à se refléter dans l'eau du ca-



nal. On y découvre, entre autres courts-métrages, les premiers films de Jean-Baptiste Durand, le réalisateur de l'excellent *Chien de la casse*. Une déambulation jeune public a été prévue et, une fois les courts-métrages terminés et la nuit noire arrivée, le grand écran 1 présente le clou de la soirée, le dernier long-métrage de Michel Gondry : *Le Livre des solutions*.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU CINÉMA ITINÉRANT

Le matin même, tous ces passionnés de films et de projections s'étaient réunis pour débattre. Étaient invités : le CNC représenté par Corentin Bichet, la FNCF avec Erwan Escoubet, l'ADRC avec Raphaël Ceriez. Étaient présents aussi Laurence Martin pour le ministère de la Culture et deux sénateurs, à l'origine du rapport « Le cinéma contre-attaque », Sonia de la Provôté et Jérémie Bacchi.

L'inquiétude était palpable au sein de l'Association nationale des cinémas itinérants (ANCI). La présidente Anne Lidove rappelle que les circuits itinérants cumulent les difficultés de la petite exploitation à celles liées à leurs spécificités. Dans son discours d'ouverture elle met l'accent sur les enjeux du renouvellement du matériel, du rajeunissement du public, des difficultés de recrutement et conclut que les itinérants sont « confrontés à la relégation des habitants en milieu rural et à l'extrême fatigue des équipes qui s'épuisent à faire du plein air pour maintenir un équilibre économique ». Comme nous le disions en introduction, la concurrence est rude et souvent stimulée par des non-professionnels avec du matériel amateur.



© Photos : Mathieu Guetta



Le temps est aussi aux propositions, à la fois des pouvoirs publics et des initiatives privées. L'Agence nationale pour la cohésion des territoires parle dispositifs, projets croisés entre collectivités et associations, emplois aidés avec les VTA (volontariat territorial en administration), et grands programmes, comme Villages d'avenir. Côté initiatives privées, l'ANCI a présenté son outil CG Com qui permettra aux itinérants de mieux communiquer leur programmation, notamment en direction des bénéficiaires du Pass Culture. Deux circuits, l'un dans les Cévennes, l'autre en Rhône-Alpes, sont venus présenter des solutions de covoiturage des spectateurs. D'un côté, Liane, qui ne sera pas spécifique au cinéma mais adaptée au milieu rural. De l'autre, Travelling, qui avait déjà été présenté à l'AG de l'AFCAE à Cannes. Stéphanie Vigier et Raphaël Maestro sont venus exposer le Bilan 2022 que CINA a produit sur les cinémas itinérants de Nouvelle-Aquitaine. Leur conclusion portait sur l'importance de la technique et de sa transmission. Toute l'année, ils organisent des séances jusque dans les territoires les moins pourvus en salles de cinéma. Ils portent la culture là où personne ne va et, l'été, ils participent à la fête du cinéma en plein air, y apportant leurs connaissances et expertise de la projection. En espérant que cette mise à jour de la recommandation technique puisse leur servir, auprès des commanditaires de séances en extérieur, qu'elle fasse valoir leurs compétences et que leur énergie et leur technique perdure pour un cinéma en plein air de qualité.

Mathieu Guetta